

Le Comité CH-UE veut faire le pont entre Berne et Bruxelles

MÉDIATION Plusieurs personnalités ayant des liens avec la Suisse et l'UE relancent une association dans le but d'aider à reconstruire les relations bilatérales. Fortes de leur connaissance de la bulle européenne, elles veulent faciliter les contacts

RAM ETWAREEA
@rametwareea

L'arrêt des négociations en vue d'un accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE) le 26 mai dernier et, depuis lors, l'enlisement et la dégradation des relations bilatérales ne laissent pas indifférent. Après l'association patronale Economiesuisse qui a demandé jeudi au Conseil fédéral de renouer le dialogue sans attendre les élections fédérales d'octobre 2023, c'est au tour de la Chambre de commerce Suisse pour la Belgique et le Luxembourg (Comité CH-UE) de prendre l'initiative. Ancrée en Suisse comme dans la capitale européenne, elle propose de se transformer en médiatrice entre Berne et Bruxelles. Objectif: aider à la mise en place de liens nouveaux, stables et pérennes et rétablir un climat de confiance mutuelle.

Parmi les promoteurs, de nombreuses personnalités suisses dont les liens étroits avec l'UE sont connus. Il y a par exemple Jean Russotto, avocat suisse établi à Bruxelles, ses confrères Philippe Kenel et Christophe Rapin, François



«Il faut admettre que la Suisse est devenue un pays tiers et ne peut prétendre à des relations privilégiées avec les Vingt-Sept»

JEAN RUSSOTTO, AVOCAT

Baur, représentant de l'antenne européenne d'Economiesuisse ou encore Christine Kaddous, professeure de droit européen à l'Université de Genève et professeure invitée au Collège de l'Europe à Bruges.

La grande angoisse

On peut parler de renaissance du Comité CH-UE. Sa création remonte à 1982, lorsque le Marché unique était en

phase d'élargissement et que la Suisse se rendait compte, malgré l'Accord bilatéral de 1972, qu'elle passait à côté de nouvelles opportunités. «Il y avait de quoi s'inquiéter, explique Jean Russotto, président du comité. A l'époque, de nombreuses entreprises suisses se rendaient sur cette plateforme pour s'informer et comprendre le fonctionnement de l'UE.»

Le Comité CH-UE avait suspendu ses activités après la signature des Accords bilatéraux II en 2004. «C'était presque une période faste dans les relations bilatérales, poursuit Jean Russotto. Aujourd'hui, les conséquences sociales, économiques et politiques, toutes dommageables, après la rupture des négociations, ont été jugées suffisamment importantes pour que le comité reprenne ses activités.» Selon lui, la grande angoisse concerne l'érosion des accords bilatéraux et l'accès au Marché unique. «Nous n'avons aucune prétention de nous substituer au Conseil fédéral et nous n'avons pas de solutions toutes faites dans les tiroirs pour sortir de l'ornière, lance Jean Russotto. Personne n'en a. En revanche, notre connaissance de la bulle européenne et du climat suisse peut aider à débroussailler le terrain.» Selon lui, les institutions à Bruxelles connaissent mal la complexité de la démocratie suisse.

Attention à la clause guillotine

«Il faut s'y faire et admettre que la

Suisse est devenue un pays tiers et ne peut plus prétendre à des relations privilégiées avec les Vingt-Sept, ajoute l'avocat suisse. Nous sommes dans le vide, sinon Economiesuisse n'aurait pas tiré la sonnette d'alarme comme elle vient de le faire.» Il rappelle aussi l'existence de la clause guillotine honnie dans les accords bilatéraux, selon laquelle la fin d'un accord peut conduire à la fin de l'ensemble des principaux accords.

Y a-t-il vraiment urgence à retourner à la table des négociations avec l'UE? «Il n'y a certes pas péril imminent en la demeure, répond le président du Comité CH-UE. Le pays se porte plutôt bien. Mais les difficultés arrivent plus rapidement qu'on ne le pensait. Et n'oublions pas que de l'autre côté, les Européens sont extrêmement fâchés. Ils sont vexés par la décision unilatérale de la Suisse de rompre les négociations et se posent des questions sur notre fiabilité. A nous de leur expliquer que nous sommes, malgré ce malheureux épisode, un voisin et un partenaire sur qui on peut compter.»

Le Comité CH-UE entend retrousser ses manches sans tarder. En plus de faciliter les contacts entre décideurs et fonctionnaires suisses et européens, il publiera des analyses sur des thèmes d'intérêt général. Il organisera aussi des conférences à l'intention du grand public, en Suisse et en Belgique. Une première manifestation pourrait être mise sur pied avant l'été 2022. ■

Les medtech maintiennent leurs affaires dans l'UE

SUISSE-UE En l'absence d'un accord-cadre, le secteur des technologies médicales subit les contraintes administratives pour faire homologuer ses produits sur le marché commun. Les PME trouvent des alternatives, détaille la RTS dimanche

LT

Depuis mai 2021, les dispositifs médicaux certifiés en Suisse ne sont plus reconnus dans l'Union européenne. Au mois de mai dernier, l'association Swiss Medtech avait estimé les surcoûts administratifs liés au respect des exigences posées par l'Union européenne aux Etats tiers à 114 millions de francs dans un premier temps, puis 75 millions par année, rappelait dimanche la RTS.

Le média est allé à la rencontre de la PME chaud-de-fonnière HL Technology. Pour elle, l'accès au marché européen est primordial: cela constitue la moitié de son chiffre d'affaires, soit 5 millions de francs.

L'entreprise spécialisée dans le domaine dentaire et les instruments orthopédiques doit déboursier 200 000 francs supplémentaires par année pour pouvoir continuer de vendre ses produits de manière conforme. La PME devra également délocaliser des emplois. ■

SUR LE WEB

Retrouvez toute l'actualité économique et financière sur notre site à l'adresse <https://www.letemps.ch/economie>

«La fiscalité des personnes physiques a été le parent pauvre de ces quinze dernières années»

NOMINATION Après dix-sept ans passés à la tête de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Claudine Amstein passera le témoin à son secrétaire général Philippe Miauton le 1er mai. Un changement qui intervient en pleine sortie de crise et qui devra accompagner le redressement de l'économie vaudoise

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL JOTTERAND
@Raph_jott

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) s'apprête à nommer un nouveau directeur. En effet, le président du PLR lausannois, Philippe Miauton, va succéder, le jour de la Fête du travail, à Claudine Amstein en poste depuis juillet 2005. Cet ancien journaliste officie déjà depuis cinq ans en tant que secrétaire général au sein de cette institution économique. La nomination officielle de Philippe Miauton sera annoncée ce lundi. Il s'exprime en primeur pour *Le Temps* sur les nombreux défis qui l'attendent.

Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à devenir directeur de la CVCI? Il y a deux éléments qui ont conforté ma décision. Tout d'abord, la variété des tâches et des thématiques, mais aussi les équipes compétentes de la CVCI m'ont motivé. Ensuite, j'ai la conviction profonde de la nécessité de défendre l'économie dans un canton possédant un tissu entrepreneurial très large qui a besoin de personnes portant cette voix, dans l'intérêt des emplois et de la prospérité.

C'est un sacré défi que de remplacer Claudine Amstein en poste depuis près de dix-sept ans. Cela vous fait-il peur? Toute nouvelle entrée en fonction présente des défis. Remplacer Claudine Amstein, qui a dirigé avec tant d'engagement la CVCI, ajoute bien sûr une pression, pour ne pas décevoir mais surtout pour assurer la continuité du bon travail effectué. Mais en même temps, je me réjouis de la possibilité de changer certaines dynamiques, de transmettre ma vision du management et de relever de nouveaux défis. Voilà déjà cinq ans que je travaille au sein de l'association, donc je

connais les rouages et n'ai pas peur de reprendre le flambeau.

Quels seront les premiers défis de votre mandat? On se trouve dans une période d'instabilité, même si le canton et l'économie se portent plutôt bien. Paradoxalement, plusieurs épées de Damoclès sont suspendues au-dessus de nos têtes, que ce soit l'absence d'accord-cadre avec l'Union européenne, l'évolution de la fiscalité ou encore la pandémie, qui a freiné la bonne dynamique en cours début 2020. Les défis ne manquent pas et je dirais même que ceux qui arrivent sont majeurs.

La baisse des impôts est-elle votre priorité? C'est une priorité mais pas le seul objectif à réaliser. Nous sommes parvenus à introduire une réforme essentielle sur la fiscalité des entreprises [la RFFA, ndlr]. Désormais nous devons revoir l'imposition des personnes physiques, notamment pour maintenir les emplois qualifiés dans le canton. La fiscalité des personnes physiques a été le parent pauvre de ces quinze dernières années.

«Je vois l'économie comme un moteur pour notre société, un pourvoyeur d'emplois, de prospérité et d'innovation»

C'est pourtant le fief du conseiller d'Etat PLR Pascal Broulis. Lui reprochez-vous cela? Il faut remettre les choses dans leur contexte. Le canton de Vaud a vécu une crise économique importante au début des années 2000 et nous avons été forcés de revoir la fiscalité pour que le canton se remette à flot, un défi que Monsieur Broulis a relevé. Mais aujourd'hui, on se retrouve avec un canton en très bonne santé qui fait 600 millions de bénéfices par année. Si on parvient à de tels résultats en tant que canton, il est

logique d'en déduire que l'on prélève trop et que les contribuables méritent un retour sur investissement.

Presque deux ans après le début de la pandémie, vous retrouvez une économie locale dans quel état? A l'exception de quelques secteurs, la Suisse a plutôt bien supporté la crise grâce aux aides des cantons et de la Confédération. Du côté de la CVCI, on peut dire que l'économie et l'industrie ont bien résisté à la crise, car nous n'avons pas mesuré de croissance des entreprises en faillite. On ne constate pas une crise majeure, bien qu'il y ait de la fragilité. L'avenir nous dira, sur un plus long terme, si cette fragilité perturbera l'économie.

Vous avez toutefois été assez critique avec le «gouvernement de gauche», qu'ont-ils fait de faux selon vous? Je suis conscient que cela a été difficile pour tout le monde. Au départ, la critique que nous avons pu faire au gouvernement, c'était d'avoir peu consulté l'économie et, donc, que les solutions n'étaient pas assez adaptées aux besoins du terrain. Ensuite, au regard des derniers bénéfices réalisés, nous avons reproché au canton le fait qu'il aurait pu injecter davantage de fonds.

En demandant des aides à l'Etat, la CVCI ne s'est-elle pas un peu gauchisée? C'était une période de crise inédite et globale. Peu importent les gouvernements des différents pays ou cantons, il a fallu aider. Il est logique que ceux qui contribuent, quand tout va bien, à financer l'Etat puissent être soutenus dans une telle situation. Les contreparties financières ont permis d'éviter une crise économique qui aurait coûté beaucoup plus cher à l'Etat et à la prospérité cantonale.

Y a-t-il encore besoin d'aides aujourd'hui? Nous ne sommes plus dans une logique d'aide massive, mais certaines mesures, comme les réductions d'horaire de travail (RHT), seront sans doute nécessaires dans les secteurs où le redémarrage s'annonce plus lent.

En mars prochain, vous espérez être élu au Grand Conseil vaudois en tant que candidat



Philippe Miauton: «On se trouve dans une période d'instabilité, même si le canton et l'économie se portent plutôt bien.» (LAUSANNE, 2 FÉVRIER 2022/OLIVIER VOGELSANG POUR LE TEMPS)

PLR, faut-il être de droite pour diriger la CVCI? Etre de droite ou de gauche n'est pas essentiel. En revanche, je possède une vision positive de l'économie. Ces dix dernières années, certains bords politiques ont défini cette branche en la renvoyant à des clichés extrêmement négatifs. Si vous êtes entrepreneur, vous êtes patron donc forcément «méchant, pollueur et profiteur». Au contraire, moi, je vois l'économie comme un moteur pour notre société, un pourvoyeur d'emplois, de prospérité et d'innovation.

Ne risquez-vous pas d'être confronté à certains conflits d'intérêts? Cela dépend de quelle manière on envisage sa fonction d'élu. Aujourd'hui, il y a de moins en moins d'entrepreneurs au Grand Conseil, car le temps manque ou ils estiment que la politique ne va pas assez vite. En tant que directeur de la CVCI, je veux être le porte-voix du tissu économique et mettre en avant la réalité du terrain et casser les idées reçues sur les entreprises qui ne seraient bonnes qu'à payer des impôts. ■